

DK538574

BA-TH-1413



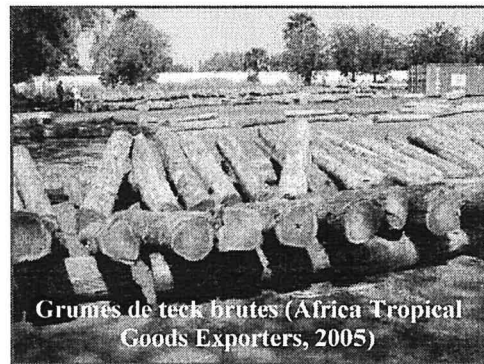
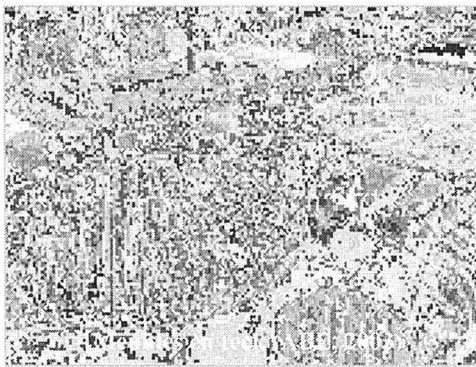
Ecole Supérieure d'Agriculture
55, rue Rabelais
BP 748 49007 Angers cedex 01
Tél. : 02 41 23 55 55
Fax : 02 41 23 55 00



CIRAD - Forêts
Campus International de
Baillarguet
34398 Montpellier cedex 5
Tél. : 04 67 61 58 00

RAPPORT DE STAGE

Analyse du discours commercial de la grande distribution du mobilier de bois tropical en France



Nancy MALLET
Promotion 2001

Stage effectué du 18 juillet au 18 Août 2005
Responsable de stage : **Mr. RODA Jean-Marc**

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet



000093985

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement :

Mon maître de stage, **Mr. Jean-Marc RODA**, chercheur en économie au département Forêts du CIRAD, pour son aide tout au long de la rédaction de ce rapport, sa gentillesse et ses nombreux conseils apportés durant ce stage,

L'ensemble du personnel de la maison de la technologie du CIRAD, pour sa sympathie et sa bonne humeur,

L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers pour m'avoir offert cette opportunité de faire un stage de fin de quatrième année,

A tous un grand merci.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

SIGLE ET ABREVIATIONS

INTRODUCTION..... p. 1

1. LE CIRAD, UN INSTITUT DE RECHERCHE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES PAYS DU SUD p. 2

1.1. Présentation de l'entreprise..... p. 2

1.2. Activités au sein de l'entreprise..... p. 2

1.2.1. Généralités p. 2

1.2.2. Le département Forêts..... p. 3

1.3. Les liens du Cirad avec les institutions scientifiques p. 3

2. PRESENTATION DE L'ETUDE : ANALYSE DU DISCOURS COMMERCIAL DE LA GRANDE DISTRIBUTION DU MOBILIER DE BOIS EN FRANCE..... p. 5

2.1. Contexte de l'étude p. 5

2.1.1. Evaluation des ressources forestières tropicales p. 5

2.1.1.1. Un état préoccupant des forêts tropicales..... p. 5

2.1.1.2. Implication de la France dans la protection des forêts p. 6

2.1.2. L'éco-certification tropicale, une solution ? p. 7

2.1.2.1. Objectif de l'éco-certification p. 7

2.1.2.2. Les forêts certifiées dans le monde p. 8

2.1.2.3. Présentation du système FSC p. 8

2.1.2.4. Des clubs d'acheteurs FSC..... p. 9

2.1.3. Le Teck, bois tropical estimé pour ses nombreuses qualités p. 9

2.1.3.1. La filière meuble p. 10

2.1.3.2. L'arbre de Teck p. 10

2.1.3.3. Avantages du teck p. 10

2.1.3.4. Usages et essences secondairement utilisées p. 11

2.2. Réalisation des enquêtes p. 12

3. RESULTATS p. 13

3.1. Etablissement de questionnaires ouverts et de fiches d'enquêtes..... p. 13

3.2. Envoi des questionnaires par Internet p. 13

3.3. Recherche des informations données sur les sites et/ou catalogues des distributeurs. p. 14

3.3.1. Informations trouvées dans les catalogues..... p. 14

3.3.2. Informations trouvées sur les sites Internet p. 15

3.3.2.1. Quelques statistiques..... p. 15

3.3.2.2. Classement des distributeurs..... p. 16

3.4. Enquête directe auprès des vendeurs, et examen des étiquettes de meubles p. 17

3.4.1. Description de la visite des magasins p. 17

3.4.2. Quelques statistiques concernant le mobilier en teck p. 23

3.4.2.1. Informations données par étiquettes et vendeurs confondus p. 23

3.4.2.2. Informations données séparément par étiquettes et vendeurs p. 24

3.4.3. Quelles sont les essences secondairement vendues p. 25

3.5. Classement des magasins..... p. 26

3.5.1. Classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements fournis sur le teck..... p. 27

3.5.2. Classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements fournis sur les essences secondaires	p. 28
3.6. Conclusion de l'étude	p. 29
3.6.1. Une faible niveau d'information des vendeurs ?	p. 29
3.6.2. Une réelle demande d'information de la part du consommateur ?	p. 29
3.6.3. Des réponses qui semblent aberrantes	p. 30
3.6.4. Une confusion volontaire ?	p. 30
3.6.5. De nombreuses essences disponibles.....	p. 31
3.6.6. Les quelques points positifs.....	p. 32

CONCLUSION	p. 33
-------------------------	--------------

BIBLIOGRAPHIE

GLOSSAIRE

TABLE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS

ANNEXES

SIGLES ET ABREVIATIONS

CATIE = Centro Agronomico Tropical de Investigacion y Ensenanza

CEMAGREF : Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts

CIFOR = Center for International Forestry Research

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CTBA = Centre Technique des Bois et de l'Ameublement

EPIC : Etablissement Privé à caractère Industriel et Commercial

FAO : Food and Agriculture Organisation

FLEGT = Forest Law Enforcement, Governance and Trade

FSC : Forest Stewardship Council

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

MTE : Myanmar Timber Enterprise

ONG : Organisation Non Gouvernementale

UICN : Union Internationale pour la conservation de la Nature

WWF : World Wildlife Fund (Organisation Mondiale de Protection de la Nature)

INTRODUCTION

Les enjeux environnementaux sont devenus une préoccupation majeure de la société depuis une dizaine d'années, préoccupation qui se traduit aussi bien dans les décisions publiques que dans celles des entreprises et dans le comportement des consommateurs.

La prise de conscience de l'importance de la déforestation dans les forêts tropicales a été mise en exergue au cours de la décennie passée par les médias et les ONG¹ environnementales. Les débuts de l'intégration d'une gestion durable dans les politiques forestières nationales remontent à la conférence de Rio en 1992, qui a défini les aspects environnementaux comme faisant partie intégrante des préoccupations de la gestion forestière.

La protection des forêts tropicales et donc l'achat de produits en bois tropicaux sont de ce fait devenus un sujet concernant les consommateurs achetant des produits en bois tropicaux. Cette évolution a poussé certaines entreprises concernées par le commerce des bois tropicaux à prendre en compte les aspects environnementaux dans leurs démarches commerciales, et à mettre en place des stratégies spécifiques.

Compte tenu du développement important du marché des meubles en Teck en France, nous avons choisi de mener une étude ciblée sur ce secteur dans l'Hérault, afin d'analyser l'évolution des pratiques des importateurs de ces meubles, et d'examiner plus particulièrement le discours commercial des entreprises concernées par l'importation et la distribution de ces produits.

¹ ONG = Organisation Non Gouvernementale

1. LE CIRAD, UN INSTITUT DE RECHERCHE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES PAYS DU SUD

1.1. Présentation de l'entreprise

Le CIRAD² est un organisme scientifique qui contribue au développement rural des régions tropicales et subtropicales. Il effectue des recherches et des réalisations expérimentales principalement dans le secteur agricole, forestier et agro-alimentaire.

Ce centre réalise des opérations de recherche, de développement agricole et de formation dans plus de quarante pays à travers le monde. Il emploie 1850 agents, dont 950 cadres et comprend sept départements organisés en 60 unités de recherche. Son budget s'élève à 170 millions d'euros, dont les 2/3 proviennent de l'état français et 1/3 de contrats passés avec différentes structures (entre autres l'Union Européenne, Banque mondiale, Sociétés privées) [2]

Le CIRAD est un organisme public français créé en juin 1984, par un décret constitutif. Son statut est celui d'EPIC³.

1.2. Activités au sein de l'entreprise

1.2.1. Généralités

L'activité du CIRAD est répartie en sept départements de recherche, dont chacun est structuré en unités de recherche. Les départements de recherche sont :

- Les cultures annuelles (entre autres alimentaires comme le riz, ou de production comme le coton)
- Les cultures pérennes (cacao, café, hévéa, palmier, cocotier)
- Les productions fruitières et horticoles (fleurs, fruits, légumes)
- L'élevage et la médecine vétérinaire (santé animale, production de viande, faune sauvage)
- Les forêts (forêts naturelles, plantations, bois)

² CIRAD = Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

³ EPIC = Etablissement Privé à caractère Industriel et Commercial

- Les territoires, environnement et acteurs
- L'appui à la recherche et à l'innovation scientifique (laboratoire, documentation)

1.2.2. Le département Forêts

Le champs d'action du département Forêts se concentre sur la conception de méthodes d'aménagement et de gestion durable des espaces naturels à vocation forestière, tout en préservant leur biodiversité. Il propose des modalités de gestion de l'arbre au sein des agro-écosystèmes, dans le respect de l'environnement, et appui à la réalisation de plantations forestières, villageoises et industrielles. De plus, le département Forêt contribue à la valorisation et à l'utilisation économe du matériau bois et au développement équilibré de la filière bois au profit des populations des pays du sud [2].

Le département Forêts comprend huit unités de recherche :

- Biomasse-énergie
- Diversité génétique et amélioration des espèces forestières
- Dynamique des forêts naturelles
- Fonctionnement et pilotage des écosystèmes de plantations
- Gestion des forêts malgaches et de leur biodiversité
- Gestion des ressources génétiques et dynamiques sociales
- Production et valorisation des bois tropicaux
- Ressources forestières et politiques publiques

1.3. Les liens du CIRAD avec les institutions scientifiques

La majorité des recherches menées par le CIRAD se fait en partenariat. Les partenaires du CIRAD sont nombreux et variés : pouvoirs publics, instituts de recherche, universités, entreprises privées, groupements de producteurs, organisations professionnelles paysannes, entreprises du secteur agro-industriel, organisations non gouvernementales...[2]

Le CIRAD collabore à des projets dans plus de quarante pays dont 11 pays méditerranéens, avec des partenaires français tels que le CEMAGREF⁴, le CNRS⁵, l'IFREMER⁶ l'INRA⁷, le CTBA⁸ et l'IRD⁹, des partenaires internationaux comme le CIFOR¹⁰, la FAO, le CATIE¹¹, et des partenaires nationaux comme l'EMBRAPA au Brésil, le FORDA en Indonésie ou l'URZPI au Congo. Il adapte aux besoins locaux les techniques mises au point dans les régions tropicales.

Le centre de Montpellier participe, au sein d'Agropolis, à la vie scientifique, économique et culturelle de la région. Mais ce centre s'affirme également comme un lieu d'échanges et de débats : il organise des colloques scientifiques, anime des réseaux de recherche et d'information, accueille des étudiants, stagiaires et visiteurs.

⁴ CEMAGREF = Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts

⁵ CNRS = Centre National de la Recherche Scientifique

⁶ IFREMER = Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

⁷ INRA = Institut National de la Recherche Agronomique

⁸ CTBA = Centre Technique des Bois et de l'Ameublement

⁹ IRD = Institut de Recherche pour le Développement

¹⁰ CIFOR = Center for International Forestry Research

¹¹ CATIE = Centro Agronomico Tropical de Investigacion y Ensenanza

2. PRESENTATION DE L'ETUDE : ANALYSE DU DISCOURS COMMERCIAL DE LA GRANDE DISTRIBUTION DU MOBILIER DE BOIS EN FRANCE

2.1. Contexte de l'étude

2.1.1. Evaluation des ressources forestières tropicales

2.1.1.1. Un état préoccupant des forêts tropicales

Depuis les années 1970 et surtout à partir de la conférence internationale de Rio en 1992, l'environnement est devenu un sujet d'intérêt mondial.

Les forêts tropicales constituent en effet les premières réserves mondiales de diversité biologique. Elles sont principalement situées en Amazonie tropicale, dans le

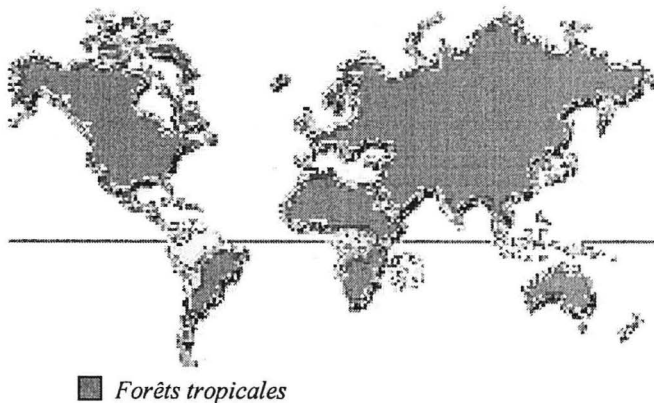


Fig. 1 : situation des forêts tropicales dans le monde

bassin du Congo et en Asie du Sud-est (fig. 1). La surface de ces forêts diminue de près de 1 % par an en raison de la pression démographique et de l'utilisation des terres à des fins agricoles ou d'élevage. C'est pourquoi la préservation et la gestion durable des forêts tropicales constituent un enjeu majeur à l'échelle de la planète (RAFFARIN J-P., 2005).

L'inquiétude des utilisateurs de bois tropicaux grandit face aux informations préoccupantes sur l'état des forêts et aux 17 millions d'hectares par an de déforestation tropicale. Les consommateurs demandent à être rassurés du fait des informations relayées par les médias et les ONG environnementales, et prennent en considération les démarches préservant l'environnement [3].

2.1.1.2. Implication de la France dans la protection des forêts

La France est l'un des plus gros importateurs européens de bois tropicaux et s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'appui aux pays tropicaux – en particulier africains – pour une meilleure gestion de leurs forêts. Cet engagement s'est traduit par un appui aux administrations forestières afin de les doter des capacités nécessaires, et par des actions auprès des sociétés d'exploitation forestières françaises travaillant en Afrique, afin qu'elles améliorent leurs pratiques de gestion.

Cet engagement français a été confirmé par le président Jacques Chirac lors du sommet du Congo qui s'est tenu à Brazzaville en janvier 2005.

En relation avec les initiatives européennes dans ce domaine (programme FLEGT¹²), la France s'est également engagée depuis le 24 janvier 2005 dans la lutte contre le commerce illégal des bois tropicaux (RAFFARIN J-P., 2005). Il aura fallu de nombreuses années avant de parvenir à modifier les conditions d'achat du bois tropical dans le secteur public, mais la France a finalement publié en avril 2005 une circulaire qui fixe les conditions d'achat de bois tropicaux pour les marchés publics.

Ce texte doit permettre aux administrations de contrôler la provenance du bois qu'elles utilisent ; et impose que ce bois vienne de forêts certifiées, y compris pour les bois venant de forêts tropicales. Cette modification des conditions d'achat se fera en douceur pour aboutir à l'obtention de 100% de bois écocertifié par l'administration française en 2010 [4].

En complément à ces actions du secteur public, un certain nombre d'entreprises concernées par le commerce des bois tropicaux ont pris des initiatives ayant pour finalité la protection et une meilleure gestion des forêts tropicales, en particulier sous la pression d'un certain nombre d'ONG environnementales (telles que Greenpeace, WWF, Amis de la Terre), et ce à la fois par conviction, dans un souci de préserver leur image, et dans un objectif de durabilité des activités commerciales concernées.

¹² FLEGT = Forest Law Enforcement Governance and Trade

2.1.2. L'éco-certification des forêts et produits forestiers tropicaux, une solution ?

2.1.2.1. Objectifs de l'éco-certification

C'est dans un souci de préservation des forêts tropicales que l'éco-certification s'est mise en place. Le but de l'éco-certification est de promouvoir une gestion des forêts qui soit à la fois durable, socialement bénéfique et viable sur le plan économique. L'approche est ciblée à la fois sur les forêts naturelles, mais aussi sur les forêts de plantations [5]. L'éco-certification consiste à évaluer le respect d'exigences qui auront été prédéfinies dans un document, et constitue un outil de confiance entre le fournisseur et le client ; la garantie étant assurée par l'organisme certificateur [3].

Initié par les ONG écologistes, le principe de l'éco-certification a conduit à l'élaboration de plusieurs systèmes de certification (FSC¹³, Pan European Forest Certification, CSA International et Sustainable Forest Initiative) correspondant à des approches légèrement différentes de la question et à des contextes de gestion optimale différents. Aucun ne suscite vraiment un consensus parfait à ce jour (RODA, 2001).

Toute éco-certification de produits forestiers comporte deux composantes d'égale importance : la composante « gestion forestière » et la composante « traçabilité / maîtrise du processus industriel ».

L'éco-certification vise les marchés occidentaux qui sont très exigeants en ce qui concerne l'organisation et les performances des filières industrielles tels que :

- la qualité des produits
- le respect des normes de dimensionnement
- la fiabilité de l'approvisionnement.

Ces exigences n'ont pas de rapport direct avec la gestion des forêts, pourtant aujourd'hui beaucoup d'entrepreneurs pensent qu'il s'agit là d'une solution à leurs problèmes de marchés et de commercialisation.

Selon le bilan de la FAO, les producteurs et les consommateurs ne perçoivent plus la certification de la gestion des forêts comme une mesure non tarifaire préjudiciable au commerce. Au contraire, les programmes de certification sont

¹³ FSC = Forest Stewardship Council

considérés comme efficaces pour resserrer le lien entre le commerce et la gestion des forêts (CONTRERAS-HERMOSILLA, 2003 dans [1]).

2.1.2.2. Les forêts certifiées dans le monde

La superficie de forêts certifiées est en augmentation constante (fig. 2). Près de 90% de la superficie certifiée de la planète (plus de 176 millions d'hectares) se trouvent en Europe et en Amérique du Nord. Toutefois, les forêts certifiées représentent moins de 4% des forêts existant dans le monde [1].

2.1.2.3. Présentation du système FSC



Fig. 3 : logo du label FSC [3]

Dans le domaine du développement durable, l'organisation de certification la plus importante et la plus respectée est le FSC, ou Conseil de bonne gestion forestière [3]. Il s'agit d'une ONG créée en 1993 par différents groupes. Aujourd'hui, elle réunit plus de 500 membres à travers le monde (dont plus de 70 organisations environnementales telles que WWF, Greenpeace, ATTAC 45, les Amis de la Terre), ainsi que des exploitants forestiers et des distributeurs de bois et de mobilier. La principale activité du FSC consiste à accréditer des organismes chargés de certifier la qualité de la gestion forestière.

Le FSC a développé le premier système de certification de produits forestiers qui repose sur deux certificats :

- un certificat de gestion forestière, essentiellement basé sur les "principes et critères de bonne gestion forestière" qui constituent une norme internationale de gestion forestière,
- un certificat de chaîne d'approvisionnement et de transformation (chain of custody en anglais) qui permet de suivre les bois issus des forêts certifiées. Ce second certificat a été traduit par Eurocertifor par "certificat de traçabilité des produits en bois certifiés FSC" [3].

Le FSC est le plus médiatisé mais il existe également le label PEFC représentant des surfaces forestières significatives. Jusqu'à présent, l'extension du FSC reste relative,

puisque seulement 22 millions d'hectares de forêts ont été certifiés suivant ce label à travers le monde (fig. 4) (Forest Stewardship Council, 2001).

2.1.2.4. Des clubs d'acheteurs FSC

Le groupe français **Proforêts** a été créé par le WWF¹⁴ et ses membres (pour les plus connus d'entre eux : Carrefour, Les 3 Suisses, *CASTORAMA*, Leroy Merlin ainsi que Nature et Découvertes). Ces groupes d'entreprises et de distributeurs se sont engagés à ne vendre que des produits bois certifiés FSC à un horizon de 5 ans [3].

2.1.3. Le Teck, bois tropical estimé pour ses nombreuses qualités

Le teck est une essence très appréciée pour sa durabilité en extérieur, et fait depuis longtemps l'objet d'un commerce important (BEHAGHEL, 1999). Il a donc été décidé de cibler l'étude plus particulièrement sur le commerce des meubles de cette espèce.



Fig. 5: logo de Perum Perhutani [13]

Les forêts naturelles de teck sont localisées au Myanmar, en Inde et en Thaïlande et couvrent de 24 à 30 millions d'hectares. D'une façon générale, les forêts naturelles sont réputées peu productives et souvent sous statut de forêts protégées (ANTONA, 2005). L'exploitation du teck de forêts naturelles étant d'ailleurs maintenant interdit en Inde.

La plus importante plantation de teck au monde fait quant à elle près d'un million d'hectare et se situe dans la forêt de Java, en Indonésie (fig. 6). Elle est gérée par une seule compagnie d'Etat, PERUM PERHUTANI. Ces plantations de teck produisent officiellement 600.000 m³ de bois par an mais sont surexploitées et en mauvais état, victimes de coupes illégales et d'une gestion étatique critiquée par les ONG indonésiennes, qui défendent les droits des populations locales (ANTONA, 2005).

Des plantations privées voire agro-forestières ont été développées en Indonésie, mais aussi en Amérique latine (Brésil, Costa Rica), en Afrique, et même maintenant en Australie.

¹⁴ WWF = World Wildlife Fund (Organisation Mondiale de Protection de la Nature)

2.1.3.1. La filière meuble

La filière meuble est organisée en deux filières parallèles. La première, artisanale, est liée à la consommation locale et représenterait plus de 80% de la production. La seconde, industrielle, approvisionne les marchés étrangers (ANTONA, 2005). L'industrie d'exportation de meubles en teck s'est établie à Java dès le début des années 1990 ; cette consommation visait alors les consommateurs des pays riches. Mais en pratique, l'énorme demande locale et le faible pouvoir d'achat contribuent à alimenter les systèmes illégaux. En effet, la baisse des prix internationaux encourage les entreprises artisanales à se tourner vers l'illégalité et dissuade les investissements dans la qualité (ANTONA, 2005).

2.1.3.2. L'arbre de Teck

L'arbre de teck (*Tectona grandis*) peut atteindre une hauteur allant de 40 à 50 mètres, avec un tronc utile de 20 à 30 mètres. Le teck est l'arbre de bois d'œuvre le plus important des régions de l'Asie tropicale planté en étendues forestières, principalement en Inde, Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam et Java.



Fig. 7: photographie d'un arbre de teck [7]

2.1.3.3. Avantages du teck

Le teck est renommé et estimé pour ses qualités de durabilité, sa résistance à toutes les conditions climatiques, son usage et traitement faciles (BEHAGHEL, 1999). Aucune espèce ne possède tant d'avantages : le bois de teck contient de l'acide silicique et de l'huile (couleur marron clair) qui permet au bois de se protéger naturellement contre les insectes, maladies bactériennes, mycétomes et feux de forêt. Il s'agit d'un joli bois dont le duramen est de couleur dorée à bronze, parfois beige rougeâtre, et d'un grain droit et rigide. Il est facile à travailler et permet toujours une finition très lisse. Enfin, le teck est le seul bois qui ne favorise pas la rouille ou la corrosion lorsqu'il est en contact de métaux oxydables.

2.1.3.4. Usages et Essences secondairement utilisées

Le teck est très recherché pour la construction navale et nautique (en particulier l'aménagement ou la finition des bateaux de prestige), la construction des meubles d'intérieur et d'extérieur (surtout le mobilier de jardin), le plancher, l'ébénisterie, la menuiserie, le panneautage et le placage [6].

Plus de 20 essences connaissent des caractéristiques technologiques voisines de celles du teck pour du mobilier d'extérieur, comme pour n'en citer que quelques unes l'Amarante, l'Iroko, le Kapur...

2.2. Réalisation des enquêtes

A l'occasion de la semaine du développement durable, l'ONG « les Amis de la Terre » avaient appelé en mai 2005 les citoyens à « *traquer les articles en bois exotique dans les magasins* ». Ainsi le 4 juin 2005, les Amis de la Terre sont allés enquêter auprès des distributeurs parisiens. A l'aide de fiches d'enquêtes (annexe 1) fournies par cette association, les citoyens pouvaient également enquêter.

Notre étude a consisté à enquêter sur des principes identiques auprès cette fois des distributeurs Héraultais. Les enquêtes se sont déroulées en combinant plusieurs sources d'informations en vue de les croiser et valider :

- 1) **Etablissement de questionnaires ouverts et de fiches d'enquêtes** (annexe 2) sur un modèle proche de celles des Amis de la Terre. Les questions sont cette fois plus nombreuses et ouvertes, ainsi les réponses des vendeurs interrogés peuvent être notées
- 2) **Envoi des questionnaires par Internet** (annexe 3) sur les sites de distributeurs de mobilier en bois exotique.
- 3) **Recherche des informations données sur les sites et/ou catalogues des distributeurs.** Certains distributeurs présentent en effet leurs produits sur leur site ou dans leur catalogue avec plus ou moins d'informations (prix, essence du bois, pays d'origine...)
- 4) **Enquête directe** auprès des vendeurs, et **examen des étiquettes de meubles.** De la même manière que certaines informations sont données sur les sites ou catalogues, il est intéressant de savoir ce que dit l'étiquette du meuble. En principe, indiquer l'essence du bois est obligatoire...

3. RESULTATS

Suite à leur enquête, les Amis de la Terre ont publié le résultat suivant : « *la plupart des enseignes visitées (en l'occurrence Itinéraires, la Maison coloniale, Maisons du monde, Pier Import, Carrefour, Compagnie Bois et Meubles) apparaissent particulièrement irresponsables en matière de commercialisation de bois tropical* » indique Bruno BALLET. « *Certains n'indiquent même pas le nom du bois qu'ils vendent, ce qui est illégal* ». Un extrait des résultats de leur enquête « ces boutiques qui gâchent la forêt » est situé en annexe 4. Il est donc intéressant de savoir si nous retrouvons les mêmes résultats après avoir enquêté dans l'Hérault.

3.1. Etablissement de questionnaires ouverts et de fiches d'enquêtes

Deux types de fiches ont été établies :

- un questionnaire ouvert qui a été envoyé par mail aux différents distributeurs de mobilier en bois exotique
- une fiche d'enquête permettant de noter, lors des visites en magasin, les observations, réponses du vendeur et inscriptions des étiquettes.

Des exemplaires de chaque sont présentés en annexe 2 et 3.

3.2. Envoi des questionnaires par Internet

Le questionnaire a été envoyé sur 10 sites de sociétés différentes vendant du mobilier de jardin en bois tropical. Sur ces 10 sociétés (Budget Jardin, CASTORAMA, Domino HABITAT-Loisirs, Honeymoon, Natural & Wood, Plantes et jardins, Roland Vlaemyck, Tek Import, TRUFFAUT et Aunika teck), seule la société TRUFFAUT a répondu.... que « *pour des questions de déontologie et de respect de nos concurrents, [ils] ne peuvent répondre à [mes] questions* ».

3.3. Recherche des informations données sur les sites et/ou catalogues des distributeurs

Il s'avère que l'on trouve plus d'informations sur le bois utilisé sur les sites Internet des distributeurs que sur les catalogues.

3.3.1. Informations trouvées dans les catalogues

Tous les catalogues ne fournissent pas de renseignements sur le bois utilisé. Sur les 9 catalogues obtenus, seuls 3 (*GLOSTER*, *BOTANIC*, *CASA*) donnent des informations sur le bois utilisé.

Les informations que l'on trouve généralement dans les catalogues touchent à l'histoire du bois de teck, sa qualité, son pays d'origine. Seules des informations sur le teck sont données, jamais sur les autres essences. Les discours offerts par les catalogues cherchent à vanter aux clients les mérites du teck parfois en jouant sur les mots, sans réellement expliciter les pratiques de gestion forestière.

Le catalogue *GLOSTER* en est un bon exemple (fig. 8). En effet, même si le consommateur est informé du pays d'origine (« *GLOSTER possède sa propre usine à Surabaya, sur l'île de Java en Indonésie* ») il n'informe pas réellement sur le lieu précis ou sur la durabilité de la gestion. De plus *GLOSTER* dit respecter l'environnement, mais il est facile de faire l'amalgame entre 'respect de l'environnement' et 'forêts certifiées' : « *GLOSTER travaille en étroite collaboration avec les autorités locales pour préserver l'environnement et les traditions locales* ». Rien ne parle pourtant de certification FSC ou de bonne gestion de la forêt !

Chez *BOTANIC* (fig. 9), les informations que l'on obtient concernent ici encore la qualité du teck (« *bois unique riche en oléorésine, très résistant à la moisissure...* ») et le fait que le bois provienne de plantations (« *Botanic ne sélectionne que du teck de premier choix provenant de plantations qui respectent les paramètres écologiques* »). Rien ne renseigne pourtant sur le pays d'origine, le nom latin, la gestion de la forêt ou le label environnemental.

Enfin chez *CASA* (fig. 10), il n'y a aucune information concernant le pays d'origine, le nom latin du bois... En revanche, le logo FSC est répété en dessous de toutes les photos de mobilier de jardin en eucalyptus (seul bois certifié chez *CASA*). On

peut voir le logo jusqu'à 6 fois sur une même page, avec quelques phrases explicatives. On peut aussi trouver tout un paragraphe sur les conseils d'entretien ou l'on apprend que «*ce mobilier de jardin en bois rouge exotique est très résistant aux intempéries et convient très bien à un usage extérieur [...], mais il est nécessaire d'appliquer l'huile de protection [...]* »).

3.3.2. Informations trouvées sur les sites Internet

3.3.2.1. Quelques statistiques

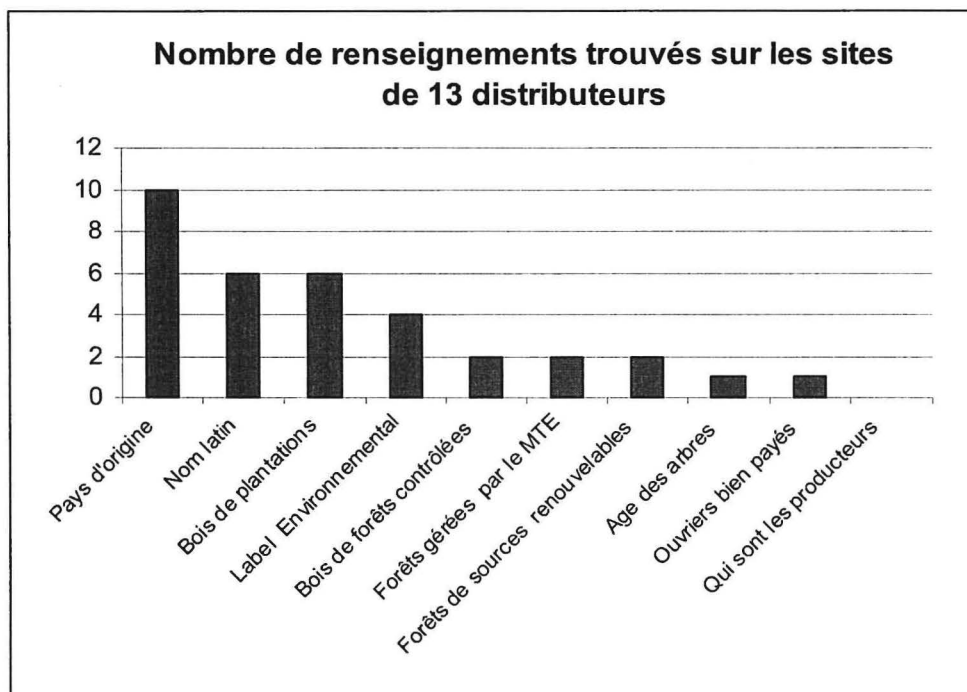


fig. 11 : nombre de renseignements obtenus sur les sites de 13 distributeurs

Sur les 13 sites des sociétés qui ont été examinés,

- 10 précisent le **pays d'origine** du bois (*CASTORAMA*, Honeymoon, Natural & Wood, Plantes et jardins, Roland Vlaemynck, Tek Import, *TRUFFAUT*, Aunika Teck, Keneah, Carrefour)
- 6 précisent le **nom latin du bois tropical** vendu (*CASTORAMA*, Natural & Wood, Roland Vlaemynck, *TRUFFAUT*, Aunika teck et CASA)
- 6 précisent s'il s'agit de bois **de plantation ou de forêts naturelles** (*CASTORAMA*, Plantes et jardins, Roland Vlaemynck, Aunika Teck, Carrefour et CASA)
- 4 garantissent le **label FSC** (*CASTORAMA*, Aunika Teck, Teck Import et CASA)
- 2 garantissent que leur bois provient de **forêts contrôlées** (*CASTORAMA*, Honeymoon)

- 2 assurent que les arbres proviennent de **forêts durablement gérées** par le MTE¹⁵ (Honeymoon et Natural & Wood)
- 2 assurent que leurs produits forestiers proviennent de **sources renouvelables** (Plantes et jardins, Tek Import)
- 1 précise l'**âge des arbres** exploités (*CASTORAMA*)
- 1 assure que les **ouvriers sont bien payés** (Aunika teck)

Le tableau de résultat est présenté en page ci-contre. Il s'est avéré que sur la plupart des sites Internet des magasins enquêtés, le mobilier extérieur principalement utilisé est en bois de teck. Les essences secondairement utilisées sont surtout le **keruing**, l'**ipé** et le **bangkirai**, puis viennent ensuite le chochi, chêne, jatoba, bambou, rotin, acajou et roble.

Pour les sociétés qui le précisent, le bois de teck **provient toujours de plantations**. Les pays d'origine sont :

- pour le **teck** : principalement la **Birmanie** et l'**Indonésie**, le **Brésil**
- pour le **keruing** : la **Malaisie**
- pour le **bangkirai** : l'**Indonésie**
- pour les autres : non précisé

3.3.2.2. Classement des distributeurs

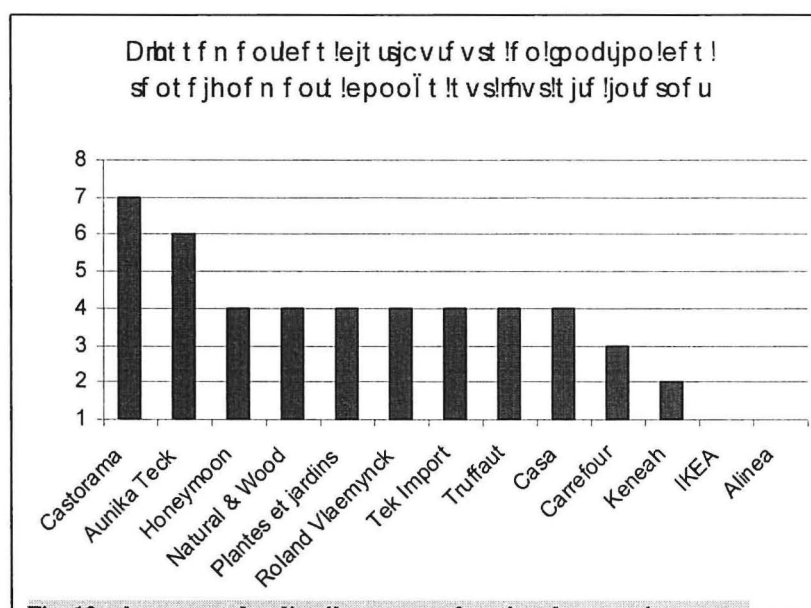


Fig. 12: classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis sur leur site Internet

¹⁵ MTE = Myanmar Timber Enterprise (il s'agit d'une organisation responsable de la récolte, du process et du commerce du bois)

En attribuant un point pour chaque information trouvée sur les sites Internet des magasins, il est possible de définir un classement des distributeurs en fonction du nombre

de renseignements donnés au client.

Ainsi *Castorama* arrive en tête avec 6 renseignements fournis sur son site, suivi par *Aunika Teck* avec 5 renseignements. La plupart des distributeurs fournissent 4 renseignements (le plus souvent le nom latin, le bois de plantations, le pays d'origine et le label environnemental).

3.4. Enquête directe auprès des vendeurs, et examen des étiquettes de meubles

3.4.1. Description de la visite des magasins

Plusieurs magasins ont été visités pendant la période de l'étude (18/07/05 – 18/08/05). Certains sont des magasins de grande distribution, d'autres de bricolage, de mobilier-décoration... La liste des magasins visités est présentée en page ci-contre (fig. 13). Un récapitulatif pour chaque visite de magasin est présenté ci-après.

✦ **Truffaut** (visite du 21/07/05) : plusieurs meubles de jardin sont vendus. Les essences représentées sont principalement le teck puis le bangkirai, yellow balau, eucalyptus. Selon le vendeur, le mobilier en teck est plus cher car cette essence est plus rare. D'autre part, certains meubles sont vendus avec l'étiquette : « bangkirai » et d'autres sont vendus avec l'étiquette « yellow balau » comme s'il s'agissait de deux bois différents alors qu'il s'agit bien du même. En effet, selon le logiciel TROPIX 5.0, « le yellow balau désigne généralement la provenance Malaisie, et le bangkirai celle d'Indonésie ». Des étiquettes renseignent sur le nom latin du teck, le pays d'origine, et le label environnemental (FSC). Le vendeur précise qu'il s'agit de bois de plantations.

✦ **Auchan** (visite du 21/07/2005) : il y a peu de chaises et tables de jardins en teck. Sur chacun, un **certificat d'origine** est accroché, qui renseigne sur le nom latin du teck, sa provenance (Indonésie, central Java, zone forestière CEPU, bloc forestier IV), l'âge des arbres (plus de 60 ans), et la certitude qu'il provienne de bois de plantation en accord avec le programme de replantation. Il n'est cependant pas mentionné un quelconque label environnemental.

✚ **Maison & Jardin** (visite du 21/07/2005) : dans ce magasin haut de gamme, les meubles d'intérieur sont exposés en vitrine mais les meubles en teck sont eux dans la pièce du fond à l'abris des regards. Il y en a de nombreux (tables, chaises, douches d'extérieur) et ils semblent à première vue de bonne qualité. Accrochée sur chacun des meubles, l'étiquette renseigne uniquement sur le prix et l'essence. Il n'y a aucun renseignement concernant le nom latin, la provenance ou le label. Les vendeurs présents dans le magasin n'ont pas pu répondre à une seule question. Ce magasin n'a pas de catalogue et le site Internet est très mal fait, il est presque impossible d'obtenir des informations concernant le teck utilisé pour fabriquer les meubles. J'ai cependant envoyé un mail afin d'obtenir quelques informations. Maison& Jardin ont répondu qu'ils avaient contacté leur fournisseur (Jardins au bout du monde) pour pouvoir me répondre au mieux. Leur réponse est la suivante : « [...] *nos plantations sont parfaitement gérées, le teck est de grande qualité. Nos relations sont durables avec les entreprises locales dont nous assurons le développement social et économique, conduisant à un véritable partenariat. Nous développons nos collections dans le respect de chacun.* » Cette réponse plutôt évasive ne donne aucun renseignement sur le pays d'origine, sur l'écocertification ou sur le fait qu'il s'agisse de plantation ou de forêt naturelle. Tout laisse à penser que le teck utilisé n'est pas éco-certifié.

✚ **Fly** (visite du 22/07/2005) : la plupart des meubles présent sont en acajou ; seule une table en teck est vendue. Les vendeurs n'ont pas su dire d'où le bois provenait ni si il y a un label. Aucun renseignement de plus que le nom du bois n'est fourni sur l'étiquette. Plus de catalogue quand je me suis rendue dans le magasin.

✚ **CASA** (visite du 22/07/2005) : ce magasin vend beaucoup de meubles de jardin qui sont exposés à l'extérieur et attirent l'œil. Presque tous les meubles de jardin de CASA sont fabriqués en bois dur Eucalyptus certifié FSC. Les autres essences utilisées sont Greenheart (*Ocotea rodari*), Balau (*Shorea*), Kapur (*Dryobalanops beccarii*), Parana Balau (*Eucalyptus grandis*) et Xoan Dav. (*Pygeum arboreum*). Aux meubles CASA du logo FSC est attaché une petite brochure avec plus d'information sur FSC.

A l'intérieur du magasin, deux grandes pancartes explicatives sont suspendues au-dessus de quelques meubles en bois tropical. La première précise que CASA est membre

du TFT¹⁶ et que le bois provient de plantations. Il est également inscrit tous les noms commerciaux et latins des bois vendus. La deuxième explique au client ce qu'est le label FSC. Ces deux pancartes disposées l'une au dessus de l'autre donnent l'illusion au client que tous leurs bois sont écocertifiés. En réalité, on se rend compte en feuilletant le catalogue CASA que seul Eucalyptus grandis est écocertifié et comporte le label FSC. En effet, l'image du logo FSC est placée à côté de chaque photo de meuble en eucalyptus, alors qu'il n'est pas présent à côté des photos des meubles en autre bois. Le vendeur a précisé que CASA vendait du teck jusqu'en 2004 mais a arrêté au profit d'autres essences en raison du prix trop élevé du teck.

✚ **Meubles et décoration** (visite du 26/07/2005) : ce magasin présente des meubles d'intérieur et d'extérieur. Les meubles d'intérieur sont en merisier, chêne ou tilleul et tous les meubles d'extérieur sont en teck, il n'y en a aucun en autre bois tropical par choix du gérant. Selon lui le teck est l'essence de bois qui convient le mieux pour les meubles d'extérieur et aucun autre bois ne l'égale. Il recommande de ne pas enduire les meubles en teck d'huile car le bois ne le nécessite pas.

La gamme des meubles d'extérieur en teck provient de *GLOSTER*. Sur les étiquettes, seul le nom « teck » est inscrit. Rien ne précise l'origine du bois ou le nom latin. Le gérant a toutefois précisé que tout le bois de teck provient de plantations de Java (Indonésie) et que tout est fait pour assurer son renouvellement. Il a également précisé que la forêt est bien gérée et que les arbres ont plus de 80 ans, mais il n'a pas parlé de certification ou de label FSC. A première vue on a l'impression de meubles haut de gamme, mais l'agencement et la décoration du magasin y sont pour quelque chose. Des prospectus et catalogues *GLOSTER* sont posés sur toutes les tables.

✚ **Botanic** (visite du 26/07/2005) : la collection des meubles de jardin chez *BOTANIC* se compose essentiellement de tables en bois de teck, puis secondairement en bois de bangkirai, keruing (pieds de parasol), nyatoh (chaises) et kampas (pieds de parasol). Le keruing est le seul à être certifié FSC. La vendeuse questionnée rajoute que *BOTANIC* se dirige vers une certification de tous leurs bois pour les années à venir.

¹⁶ TFT = Tropical Forest Trust

Les étiquettes accrochées aux meubles ne présentent que les prix et le nom commercial des bois. Cependant une petite brochure accrochée aux meubles en teck certifie le renouvellement de la forêt.

La première table que l'on voit en arrivant dans le secteur « meubles de jardin » est une table sur laquelle est posé une étiquette indiquant « bois exotique ». En questionnant une vendeuse on apprend qu'il s'agit en fait de la seule table en bangkiraï. Toutes les autres sont en teck, et sur les étiquettes de ces dernières tables, l'essence est précisée. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un stratagème utilisé pour laisser penser au client que cette table en « bois tropical » est en fait en teck, puisque rien ne précise l'essence.

En questionnant la vendeuse on apprend que le teck est préférable au bangkiraï car ce dernier ne résiste pas très bien par temps de pluie ou l'hiver. Ainsi il est conseillé de rentrer les meubles en bangkiraï durant cette saison.

La gamme des meubles en teck est composée de meubles « *BOTANIC* » à prix raisonnables, mais l'une des tables provient de chez Roland Vlaemynck (fournisseur de meubles en teck haut de gamme) et est à un prix nettement plus élevé.

✚ **Pier Import** (visite du 26/07/2005 dans le Polygone et visite du 04/08/2005 à Mauguio) : dans les deux magasins, les meubles en teck sont situés directement à l'entrée du magasin. On a une impression de désordre, les meubles sont entassés les uns sur les autres. L'étiquette accrochée indique uniquement le prix et le nom commercial du teck, rien de plus.

Dans le *PIER IMPORT* du Polygone, on peut trouver des meubles en bois de nyatoh, hévée, acacia massif, acajou et pin.

Sur les deux magasins, j'ai questionné quatre vendeurs afin de connaître la provenance du teck mais aucun n'a su répondre avec certitude. La dernière vendeuse m'a affirmé que les meubles en teck proviennent du Vietnam (nom qui était inscrit sur les emballages cartons des meubles en teck). Il n'y avait plus de catalogues disponibles.

✚ **Habitat** (visite du 26/07/2005) : le mobilier de jardin est placé directement à l'entrée du magasin. Il y a peu de modèles présentés en cette période de solde. Les tables sont principalement en teck, secondairement en eucalyptus. Seul le nom commercial et le prix sont inscrits sur les étiquettes des tables en teck, rien de plus. Cependant la table en eucalyptus comporte une étiquette « certifié FSC ». Il n'y avait

plus de catalogue disponible. La vendeuse assure que le teck provient d'Indonésie, qu'il s'agit d'un bois de bonne qualité puisqu'il est imputrescible. Concernant la table en eucalyptus elle ne connaît pas la provenance du bois.

✚ **Castorama** (visite du 28/07/2005) : *CASTORAMA* ne vend pas de mobilier de jardin mais des planches de différents bois. Ainsi on peut trouver du pin certifié FSC en provenance d'Europe, et du Lara, teck et bangkirai non certifiés en provenance d'Indonésie. Les étiquettes n'en indiquent pas plus, quant au vendeur interrogé, j'ai pu apprendre que FSC est le nom de l'entreprise qui leur fourni le bois...

✚ **Espace Design** (visite du 28/07/2005) : ce magasin vend uniquement des meubles d'intérieur, dont aucun n'est en teck. On peut cependant trouver de « l'acajou Mahogany » non certifié. Les étiquettes n'indiquent pas le pays d'origine du bois, mais il pourrait s'agir de:

- African Mahogany (royaume Uni)
- Heavy African Mahogany (royaume Uni)
- Khaya Mahogani (Allemagne)
- Takoradi Mahogany (Ghana) (Source : Tropix 5.0).

✚ **Jardiland** (visite du 28/07/2005) : ce magasin vend des meubles de jardin en teck et en bangkirai. Les meubles proviennent de trois fournisseurs différents (dixit vendeur), dont l'un est Roland Vlaemynck (haut de gamme). Les meubles de ce dernier sont présentés dès l'entrée du magasin alors que les autres sont au fond du magasin et beaucoup moins accessibles.

Sur les meubles Vlaemynck en teck, l'étiquette précise le nom commercial, le nom latin ainsi que le pays d'origine. Ces meubles ne sont pas certifiés mais une petite fiche y est accrochée et ressemble fortement aux brochures de certification FSC de part le logo qui est étrangement similaire et le papier légèrement cartonné. Cette brochure rassemble en réalité des conseils d'entretien du meuble.

Sur les autres meubles en teck et/ou bangkirai, les étiquettes présentent également le nom commercial, le nom latin et le pays d'origine (Indonésie, île de Java) et la même fiche de conseils d'entretien y est accrochée. Le vendeur m'a assuré que les meubles viennent de Malaisie bien que l'étiquette prouve qu'ils viennent de Java.

✚ **Conforama** (visite du 28/07/2005) : ce magasin ne vend que des meubles d'intérieur dont certains sont en acajou ou pin. Certains meubles sont étiquetés « mahogany » et d'autres « acajou » alors que le mahogany est espèce d'acajou. Il n'y a aucune indication sur les étiquettes excepté le nom commercial. La vendeuse m'a indiqué qu'ils n'avaient pas de teck.

✚ **Maisons du monde** (visite du 28/07/2005) : ce magasin vend des objets de décoration et des petits meubles en teck (Indonésie), acajou (Indonésie) et palissandre (Inde). Les étiquettes sont complètes concernant les informations sur le bois lui-même (qualités, durabilité, nom latin, pays d'origine) avec un petit paragraphe écrit pour chaque. Mais rien à propos de la certification. Une des vendeuses m'a indiqué à propos d'un des bancs en teck qu'il ne fallait surtout pas le mettre dehors sinon le bois pouvait pourrir...

✚ **La maison coloniale** (visite du 28/07/2005) : ce magasin ne vend que des meubles d'intérieur en palissandre d'Inde ou teck. Les étiquettes ne donnent aucune indication, mais la gérante a indiqué que le bois provenait d'Indonésie ou du Brésil.

✚ **Nomadis** (visite du 28/07/2005) : les seuls meubles en bois exotiques sont en teck. Il y a des étiquettes accrochées sur ceux-ci mais hormis le nom elles ne contiennent rien. La vendeuse a spécifié que les meubles viennent d'Indonésie.

✚ **Les Mascareignes** (visite du 02/08/2005) : ce magasin propose des objets et décoration de Madagascar. On peut y trouver des statuettes en ébène, des tables en palissandre et des objets en bois de rose. La vendeuse a précisé que tout le bois provient de Madagascar. Aucune étiquette, pas de catalogue.

✚ **Etat d'âme** (visite du 02/08/2005) : ce magasin d'objets de décoration propose uniquement une console en teck, dont l'étiquette indique juste le nom du bois. La vendeuse ne savait pas d'où provient le bois mais son mari a juste indiqué qu'il provenait d'Asie.

✚ **Du bout du monde** (visite du 04/08/2005) : ce magasin a ré-ouvert en juillet 2005, il présente des meubles de styles différents (style africain, asiatique...). Les meubles en

bois exotique sont en teck, bambou et rotin. Les étiquettes n'indiquent que le nom commercial, mais sur certaines chaises en teck, une petite plaque incrustée indique le nom du fabricant « Lindsey teak plantations », suivi du nom du site web de ce fournisseur. Je l'ai donc consulté pour avoir d'autres informations.

Voici un extrait des informations données : « Our teak is sourced from the sustainable **plantations of Perum Perhutani**, on the island of **Java**. These plantations are owned and managed by the Indonesian government who have a strict policy with regard to the age, size and number of trees felled each year, together with a comprehensive sustainable replanting program [...] Lindsey Teak is committed to the principles of the FSC and **when possible use FSC certified teak in our furniture**. However, currently there is not enough FSC certified teak available for our total production. »

✚ **Charme d'intérieur** (visite du 04/08/2005) : il s'agit d'un magasin de mobilier/décoration. Les meubles sont en palissandre, bambou, acacia, hévéa et Mindy (chêne tropical). Seuls les noms sont indiqués sur les étiquettes. La vendeuse questionnée à propos du fait qu'il n'y ait pas de teck a vanté les mérites du palissandre sans réellement répondre aux questions.

✚ **But** (visite du 04/08/2005) : les meubles en bois exotique sont directement à l'entrée du magasin. On a une impression de désordre, les meubles sont mal étiquetés, certains présentent juste une étiquette avec « bois exotique » sans plus de renseignements. On peut trouver des meubles en teck, Chicham, manguier, palissandre.

3.4.2. Quelques statistiques concernant le mobilier en teck

3.4.2.1. Informations données par étiquettes et vendeurs confondus

Sur les **21** magasins qui ont été enquêtés, **15** vendent principalement du bois de teck, le plus souvent sous la forme de mobilier de jardin. Sur ces 15 magasins :

- **5** précisent le **nom latin du teck** (*Truffaut, Auchan, Jardiland, Maisons du Monde et Meubles et décoration*)
- **5** précisent s'il s'agit de **bois de plantation ou de forêts naturelles** (*Truffaut, Auchan, Du bout du Monde, Jardiland, Meubles et décoration*)

- 2 précisent l'**âge des arbres** exploités (*Auchan, Meubles et décoration*)
- 14 précisent le **pays d'origine du bois** (*Truffaut, Auchan, du Bout du Monde, Jardiland, Meubles et décoration, Botanic, Maisons du Monde, Pier import, Castorama, Nomadis, Habitat, La maison coloniale, Etat-d'âme, But*)
- 2 garantissent le **label FSC** (*Truffaut et du Bout du Monde*)
- 4 garantissent que leur bois provient de **forêts contrôlées** (*Truffaut, Meubles et décoration, Jardiland et du Bout du Monde*)
- 5 assurent que leurs produits forestiers proviennent de **sources renouvelables** (*Truffaut, Auchan, Meubles et décoration, Botanic, du Bout du Monde*)

Les six magasins qui ne vendent pas principalement (ou pas du tout) de teck sont *Casa, Espace Design, Conforama, Fly, les Mascareignes* et *Charme d'Intérieur*. Ils privilégient l'**acajou** chez *Fly, Conforama* et *Espace Design*, le **Greenheart** chez *Casa*, et le **palissandre** chez *Les Mascareignes* et *Charme d'Intérieur*.

3.4.2.2. Informations données séparément par étiquettes et vendeurs

Le tableau de résultat est présenté ci-contre. Nous souhaitons maintenant connaître la part des informations fournies par les vendeurs par rapport à celles fournies par les étiquettes du mobilier en teck (fig. 14).

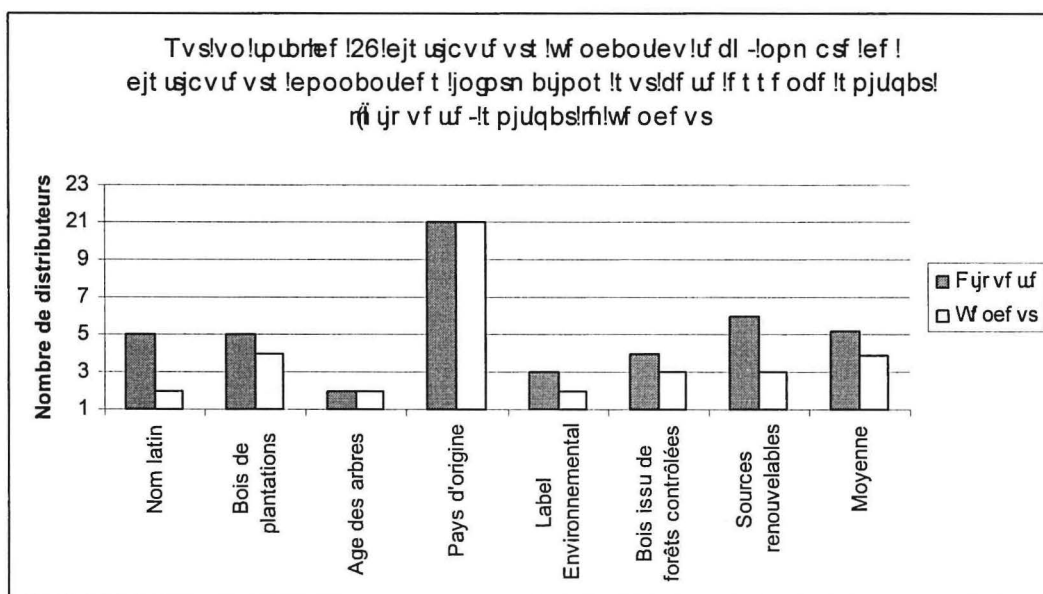


Fig. 14 : nombre de distributeurs donnant des informations sur le teck soit par l'étiquette, soit par le vendeur

On peut se rendre facilement compte que la part des informations fournies par les vendeurs est toujours minoritaire, excepté pour les renseignements concernant le pays d'origine. L'étiquette des meubles donne plus d'informations que les vendeurs sur l'essence de teck (en majorité sur le **pays d'origine** et sur le fait que le bois provienne de **sources renouvelables**). Cependant, ces renseignements restent faibles puisque la moyenne des renseignements donnés ne s'élève qu'à 4,2 (étiquette) et 2,8 (vendeur). Il y aurait un effort à faire de la part des distributeurs pour mieux former le personnel de vente.

3.4.3. Quelles sont les essences secondairement vendues ?

Le tableau de résultat est présenté en annexe 6. Même si la plus grande majorité des magasins vendent principalement du teck, ils choisissent également de vendre du mobilier d'autres essences. Ces essences secondairement utilisées sont récapitulées dans le tableau qui suit, par ordre décroissant de « la plus vendue » à « la moins vendue ».

Tab. 3 : les essences les plus vendues après le teck

Essence	Nombre de magasins où l'on trouve cette essence	Noms des magasins
Acajou	5	<i>FLY, PIER IMPORT, Espace Design, CONFORAMA, Maisons du Monde</i>
Bangkirai ou Yellow Balau	5	<i>TRUFFAUT, CASA, BOTANIC, JARDILAND, CASTORAMA</i>
Palissandre	5	<i>Maison du Monde, Maison Coloniale, Les Mascareignes, Charme d'Intérieur, But</i>
Bambou	3	<i>NOMADIS, Du Bout du Monde, Charme d'Intérieur</i>
Eucalyptus	2	<i>TRUFFAUT, HABITAT</i>
Mindy Massif (Chêne tropical)	2	<i>NOMADIS, Charme d'Intérieur</i>

Nyatoh	2	<i>BOTANIC, PIER IMPORT</i>
Keruing	2	<i>BOTANIC, TRUFFAUT</i>
Hevea	2	<i>PIER IMPORT, Charme d'Intérieur</i>
Acacia	2	<i>PIER IMPORT, Charme d'Intérieur</i>
Rotin	1	Du Bout du Monde
Chicham	1	But
Manguier	1	But
Kempas	1	<i>BOTANIC</i>
Xoan Dao	1	<i>CASA</i>
Parana Balau	1	<i>CASA</i>
Kapur	1	<i>CASA</i>
Greenheart	1	<i>CASA</i>

Ainsi les essences les plus vendues après le teck sont sur un même rang l'acajou, le palissandre et le **Bangkirai**. Fait intéressant, aucun magasin ne vend à la fois deux de ces essences, hormis Maisons du Monde qui vend à la fois de l'acajou et du palissandre.

3.5. Classement des magasins

En attribuant un point pour chaque information donnée soit par le vendeur, soit par l'étiquette, il est possible de définir un classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés au client.

Par exemple si l'on considère la première ligne du tableau 2, on attribue au magasin *TRUFFAUT* des points pour les renseignements fournis et concernant :

- le nom latin,
- le fait que le bois provienne de plantations,
- le pays d'origine,
- le label environnemental,
- et enfin le fait que les forêts proviennent de sources renouvelables

Ainsi *TRUFFAUT* obtient 5 points pour les informations données sur le teck par l'étiquette. De la même manière *TRUFFAUT* obtient une note de 4 pour les informations donnée par le vendeur.

On répète cette opération pour tous les distributeurs afin que chacun obtienne un certain nombre de points. De cette manière on peut donc établir un classement non seulement pour les informations données sur le teck, mais aussi sur les autres essences. De plus, on peut classer les magasins en fonction des renseignements obtenus par les étiquettes ou par le vendeur.

Il est important de souligner qu'il est impossible d'établir un classement général des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés à la fois sur le teck et sur les essences secondaires. En effet, certains distributeurs ne vendent que l'essence de teck, d'autres que des essences secondaires.

3.5.1. Classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements fournis sur le teck

Afin de ne pas fausser les résultats, les six distributeurs ne vendant pas de teck ont été enlevés de ce classement. Le graphique suivant présente à la fois le classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis par l'étiquette et par le vendeur.

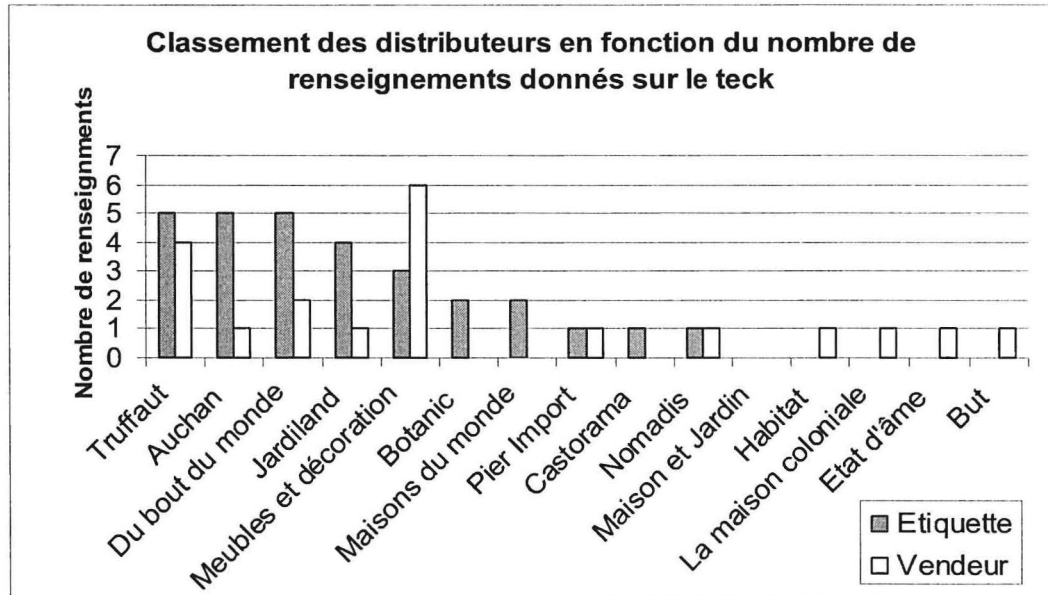


fig. 15: classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés sur le teck

Globalement les distributeurs fournissant le plus de renseignements grâce à l'étiquette sont *Truffaut*, *Auchan*, *Du Bout du Monde*, *Jardiland* et *Meubles et Décoration* (entre 3 et 5 renseignements). Concernant les informations données par le

vendeur, *Meubles et Décoration* est largement devant (j'avais pu parler au gérant du magasin) suivi par *Truffaut* et *Du bout du Monde* (entre 2 et 6 renseignements). Les autres distributeurs ne donnent tous qu'1 ou 0 renseignement. Ce résultat confirme mon propre jugement lors de la visite des magasins.

Pour les distributeurs qui ne donnent même pas un renseignement par l'étiquette (pas d'histogramme), cela signifie qu'il n'y avait pas d'étiquette sur les meubles, ou qu'elle n'indiquait rien hormis le prix du meuble et ses références. Les distributeurs ont un effort à faire pour fournir des informations correspondant à la demande du consommateur.

3.5.2. Classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements fournis sur les essences secondaires

De la même manière que pour ci-dessus, les 4 distributeurs ne vendant pas d'essences secondaires ont été enlevés de ce classement. Ici aussi, pour ceux qui ne donnent pas de renseignements (pas d'histogramme), cela signifie qu'il n'y avait pas d'étiquette ou qu'elle n'indiquait rien hormis le prix du meuble et ses références. De

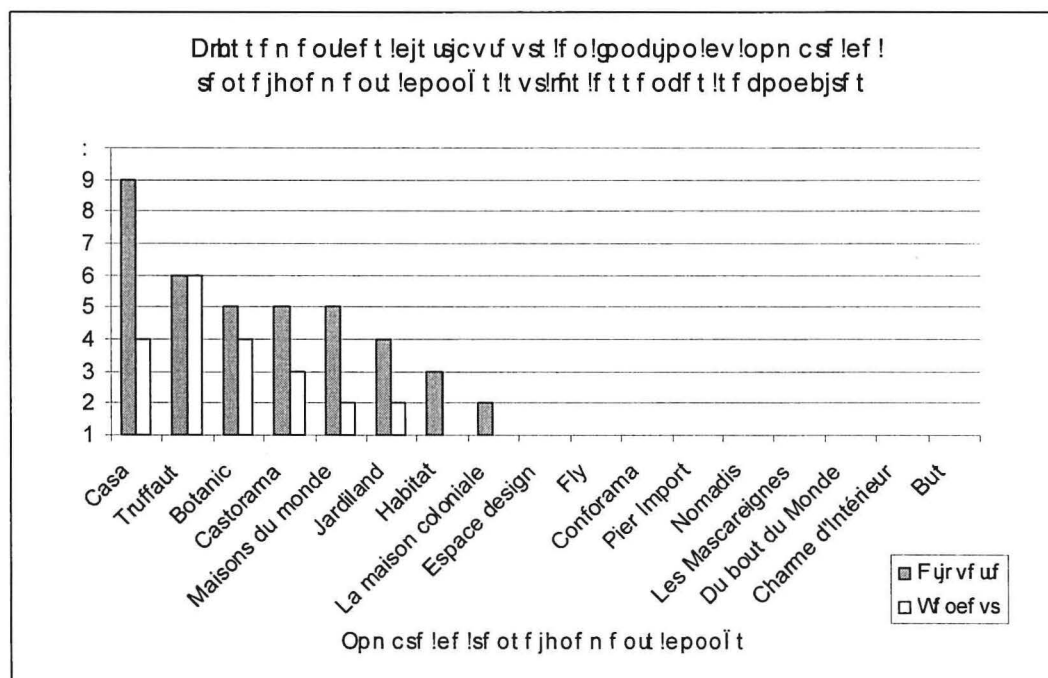


fig. 16: classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés sur les essences secondaires

même pour le vendeur.

On observe pour ce graphique qu'il y a deux groupes distincts puisque 8 distributeurs donnent des renseignements, et 9 n'en donnent aucun. Les magasins les mieux classés sont *Casa*, *Truffaut*, *Botanic*, *Castorama*, *Maisons du Monde* et *Jardiland*. De ces derniers, seul *Casa* ne vend pas de teck, tous les autres en vendent et on retrouve d'ailleurs *Truffaut*, *Jardiland* et *Maisons du Monde* dans le classement précédent (renseignements fournis sur le teck).

3.6. Conclusion de l'étude

3.6.1. Un faible niveau d'information des vendeurs ?

Les réponses aux questions peuvent être classées en trois catégories : réponses fréquentes, rares et absentes.

✚ Réponses fréquentes : la plus grande majorité des vendeurs interrogés ont été capables de répondre aux questions concernant l'essence de bois utilisé et son pays d'origine, mais seuls quelques vendeurs ont pu répondre avec plus de précision à cette dernière (par exemple : Indonésie et île de Java))

✚ Réponses rares : celles-ci concernent les questions sur le nom latin du bois, l'âge des arbres exploités, le fait qu'ils proviennent de plantations ou de forêts naturelles, la certification et le fait que les forêts soient contrôlées et/ou renouvelables. Peu de vendeurs répondent à ces questions, mais ceux qui le font sont ceux qui répondent à toutes.

✚ Réponses absentes : aucun vendeur n'a répondu aux questions concernant l'origine des producteurs ou le fait que les ouvriers soient bien payés.

Il semble important de rajouter que les réponses varient selon le statut de la personne à laquelle on s'adresse (gérant/vendeur(s) du magasin). Les vendeurs interrogés semblent souvent peu informés et cherchent à éviter les questions en faisant venir « quelqu'un qui s'y connaît mieux » - qui, d'ailleurs ne s'y connaît pas beaucoup mieux ! Les gérants quant à eux donnent en général plus d'informations. C'est le cas par exemple du gérant de *MEUBLES ET DECORATION* qui a fourni le plus de renseignements (fournisseur, âge des arbres, bois de plantation, pays d'origine...)

3.6.2. Une réelle demande d'information de la part du consommateur ?

Suite aux enquêtes réalisées, nous avons pu nous apercevoir que les vendeurs avaient toujours l'air surpris des questions posées, rares habituellement. On peut se demander si leur manque de renseignements ne provient pas d'une insuffisance voire d'une absence de demande d'information de la part du consommateur.

3.6.3. Des réponses qui semblent aberrantes

Ce n'est heureusement pas le cas de tous les distributeurs, mais pour certains les réponses aux questions sont aberrantes. On peut par exemple apprendre chez *CASTORAMA* que « FSC » est le nom de l'entreprise qui fournit le bois ; chez *PIER IMPORT* que le teck provient du Vietnam (en réalité sûrement le pays d'assemblage des meubles, et non pas le fournisseur du bois) ; chez *MAISONS DU MONDE* -à propos d'un banc en teck- que celui-ci ne va surtout pas dehors sinon le bois pourrait pourrir...

3.6.4. Une confusion volontaire ?

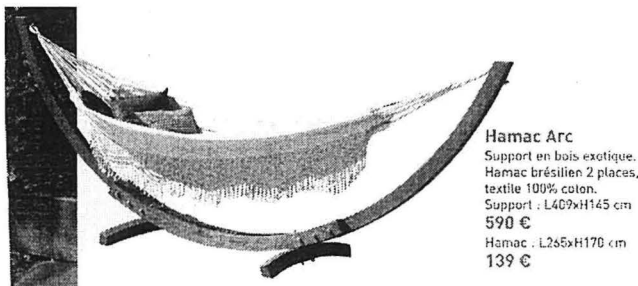


Fig. 17 : photo d'un hamac au support en bois exotique

Hamac Arc

Support en bois exotique.
Hamac brésilien 2 places,
textile 100% coton.
Support : L409xH145 cm

590 €

Hamac : L265xH170 cm

139 €

Hamac Arc
Support en bois exotique.
Hamac brésilien 2 places,
textile 100% coton.
Support : L409xH145 cm
590 €
Hamac : L265xH170 cm
139 €

Il est arrivé dans plusieurs magasins que le nom du bois soit remplacé par l'étiquette « bois exotique », ou une absence d'étiquette (fig. 17).

A chaque fois que cela a été le

cas, le bois concerné n'était pas du teck mais souvent du bangkiraï. Chez *BOTANIC* en particulier, il s'agissait de la seule table en bangkiraï, entourée de tables en teck. Présentée comme la moins chère, le client peut facilement se faire avoir en pensant qu'il s'agit là de la table la moins chère du magasin, et associer « bois exotique » à « teck ».

Chez *TRUFFAUT*, le bangkiraï et le yellow balau sont présentés comme deux essences différentes alors qu'il s'agit de la même (voir description du magasin *TRUFFAUT*). On peut se demander s'il s'agit là de coïncidences ou si tout est mis en

œuvre pour provoquer une confusion chez le client. Les consommateurs finissent par associer le teck à d'autres essences qui, utilisés et vendus en tant que mobilier de jardin, sont des produits de bas de gamme.

D'autre part, chez JARDILAND cette fois, une fiche très semblable à celle de la certification FSC est accrochée aux meubles ; le logo lui ressemble également étrangement, mais cette fiche n'est pas pour autant une garantie FSC puisqu'il s'agit de conseils d'entretien !

3.6.5. De nombreuses essences disponibles

J'ai pu trouver plus de 18 essences différentes de bois tropical dans les 21 magasins visités. Certaines sont utilisées en tant que :

- meubles de jardin, comme par exemple en bangkirai, yellow balau (fig. 18), Keruing, Greenheart et Eucalyptus (fig. 19), Kapur et Xoandao (fig. 20),
- pieds et mâts de parasol en Kempas (fig. 21) et Nyatoh,
- meubles d'intérieur, comme en acacia (fig. 22), mindy massif (fig. 23), bambou, et rotin,
- pieds de canapé manguier (fig. 24).

Parmi ces essences, le **Keruing**, selon « les Amis de la Terre » est une espèce végétale menacée puisque « 42 sous-espèces de *Keruing* sont recensées dans les listes rouges de l'UICN¹⁷, parmi lesquelles une grande majorité sont considérées menacées d'extinction » [8]. Pourtant on la retrouve chez *BOTANIC* et *TRUFFAUT* qui en font des chaises de jardin.

Le **Greenheart** est un bois en provenance du Brésil, Guyane, Surinam ou Venezuela. Bien que très peu utilisé en France, le Greenheart est l'essence la plus vendue chez *CASA* ; il provient pourtant de forêts naturelles.

Les bois comme le **Kempas** ou le **Nyatoh** nécessitent un traitement de préservation adapté en cas d'humidification temporaire et leur utilisation n'est pas conseillée en cas d'humidification permanente. Il ne s'agit donc pas a priori d'une essence idéale comme mobilier de jardin. Seul *BOTANIC* les utilise comme pieds ou mâts de parasol.

¹⁷ UICN = Union Internationale pour la Conservation de la Nature

3.6.6. Les quelques points positifs

Même si les points positifs ne semblent pas encore assez nombreux, on peut noter que la très grande majorité des distributeurs indiquent au moins le nom commercial de l'essence sur les étiquettes. On note également un effort d'information du consommateur chez *AUCHAN* par l'accrochage du certificat d'origine sur les meubles, ou un effort de la part du gérant de *MEUBLES ET DECORATION* pour répondre à un maximum de questions. De plus, les distributeurs *BOTANIC* et *GLOSTER* présentent un semblant d'informations dans leurs catalogues, ce que ne font pas les autres distributeurs.

CONCLUSION

L'étude que nous avons menée a tout d'abord fait ressortir la dynamique en cours en matière de demande d'éco-certification des produits forestiers, que ce soit dans le secteur des marchés publics ou dans le secteur des entreprises et des consommateurs. Concernant plus spécifiquement les produits à base de bois tropicaux, la demande publique comme privée devrait maintenant rapidement pousser les importateurs et distributeurs de ces produits-et en particulier les meubles-à mettre en place des systèmes d'éco-certification afin qu'ils puissent conserver leurs marchés.

Plusieurs systèmes d'éco-certification existent, qui garantissent une gestion durable des forêts d'où vient le bois. La certification FSC est d'après les enquêtes actuellement la plus répandue.

Les enquêtes et études que nous avons réalisées dans le secteur de la distribution des meubles en bois tropicaux de l'agglomération de Montpellier (près de 300.000 habitants) ont montré une faible variabilité dans l'information donnée par les entreprises concernées (21 entreprises ont ainsi été analysées).

Afin de croiser les informations, nous avons analysé à la fois les informations données sur les sites des entreprises, celles fournies dans les catalogues de vente, et nous nous sommes rendus dans les centres de distribution pour enquêter auprès des vendeurs et examiner la réalité de l'information affichée sur les étiquettes des meubles.

Si une majorité d'entreprises fournissent bien les informations sur l'espèce de bois tropical concerné (ce qui est légalement obligatoire), et sur le pays d'origine du bois, on trouve en revanche peu d'entreprises capables d'informer sérieusement sur les pratiques de gestion environnementales des forêts d'où vient le bois (plantations, durabilité de la gestion) et quasiment aucune ne pouvant donner des informations sur les pratiques sociales dans les pays concernés.

Concernant le développement de l'éco-certification, nous n'avons trouvé lors de nos enquêtes aucune entreprise de distribution affichant clairement l'éco-certification des meubles en Teck vendus, seuls des meubles en Eucalyptus du Brésil, en Parana balau, en pin et en Keruing étant éco-certifiés FSC.

Cette étude serait à poursuivre à une échelle géographique plus large en France, mais fournit déjà des éléments très intéressants pour la compréhension du discours

commercial des entreprises du secteur, d'autant plus que la plupart des entreprises enquêtées sont représentées sur l'ensemble de la France.

En conclusion, les pressions environnementales et la demande en émergence des consommateurs ont effectivement poussé les entreprises à développer l'information sur leurs approvisionnements en produits à base de bois tropicaux, mais cette information est encore très incomplète, voire parfois quasi inexistante. Un effort important reste à faire au niveau de la grande distribution et des entreprises de vente de meubles en bois tropicaux pour que leur discours commercial soit en adéquation avec la demande des consommateurs, et avec les contraintes croissantes qui se font jour sur ce secteur.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONA M., FAUVEAUD S., GUIZOL P., LABURTHE P., MUHTAMAN D., RODA J-M.**, 2005. Le teck javanais, entre surexploitation et embargo. Bois et forêts des tropiques, n°284 (2).
- BEHAGHEL, I.**, 1999. Etat des plantations de Teck dans le monde, Bois et Forêts des tropiques, n° 262, pp 6-18.
- BEHAGHEL, I.**, 1999. Prix et marché du Teck, Bois et Forêts des tropiques, n° 259, pp 67-69.
- GUIZOL P., RODA J-M.**, 2004. Tracking systems and tropical forest products. Bois et forêts des tropiques, n°280 (2).
- RAFFARIN J-P.**, 2005. Décrets, arrêtés, circulaires. Journal officiel de la république française.
- RODA J-M.**, 2001. Ecocertification tropicale et idées préconçues. Bois et forêts des tropiques, n°270 (4).

SITES INTERNET

- [5] ABE., 2003. ABE teste les meubles de jardin en bois : votre fessier mérite du FSC ! (<http://www.tsr.ch/tsr/index.html>), pour le but de l'éco-certification.
- [2] CIRAD., (<http://www.CIRAD.fr>), pour la présentation de l'entreprise.
- [4] CONGOPAGE., 2005. La France lance le bois tropical certifié, (http://www.congopage.com/article.php3?id_article=2448), pour le but de l'éco-certification.
- [3] EUROCERTIFOR., 2004. (<http://www.eurocertifor.com>), pour la définition de la certification et le système FSC.
- [1] FAO., 2005. Situation des forêts du monde 2005. (<http://www.fao.org>), pour les informations concernant les ressources forestières.
- [8] Les Amis de la Terre. (<http://www.amisdelterre.org>)
- [6] SADOLIN., .Nourrir le teck est essentiel, (<http://www.sadolin.be/fr/garden/wood>) pour les usages du teck.
- [7] (<http://www.quatuor.be/images/teckq.jpg>) pour la photographie de l'arbre de teck
- [8] (http://www.fig.net/jakarta/images/indonesia_map_500.jpg), pour la carte de l'Indonésie
- [9] (<http://www.lonelyplanet.com/.../java/java.htm>), pour la carte de Java
- [10] (<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?>) pour la photographie des meubles en teck

[11] (<http://www.amisdelaeterre.org/images/Campagnes/AccueilRub11.jpg>), pour la photographie du chargement de grumes

[12] (http://www.luxesurmesure.com/Photos/luxe_exterieur/image026.jpg), pour la photographie des meubles haut de gamme

[13] (<http://www.west-teak.com/tkcons.html>), pour le logo de Perum Perhutani

TABLE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figures

- fig. 1 : situation des forêts tropicales dans le monde
- fig. 2 : superficie des forêts certifiées en augmentation constante
- fig. 3 : logo du label FSC
- fig. 4 : surfaces forestières certifiées sous le label FSC
- fig. 5 : logo de Perum Perhutani
- fig. 6 : situation de l'île de Java, Indonésie
- fig. 7 : photographie d'un arbre de teck
- fig. 8 : texte extrait du catalogue Gloster
- fig. 9 : texte extrait du catalogue Botanic
- fig. 10 : texte extrait du catalogue Casa
- fig. 11 : nombre de renseignements obtenus sur les sites de 13 distributeurs
- fig. 12 : classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis sur leur site Internet
- fig. 13 : liste des magasins visités
- fig. 14 : nombre de distributeurs donnant des informations sur le teck soit par l'étiquette, soit par le vendeur
- fig. 15 : classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés sur le teck
- fig. 16 : classement des distributeurs en fonction du nombre de renseignements donnés sur les essences secondaires
- fig. 17 : extrait du catalogue Nomadis - photographie d'un hamac au support en bois exotique
- fig. 18 : extrait du catalogue Truffaut – photographie d'un transat de jardin en yellow balau
- fig. 19 : extrait du catalogue Casa – photographie de chaises de jardin et table en Greenheart et Eucalyptus certifié FSC
- fig. 20 : extrait du catalogue Casa – photographie de chaises de jardin en Kapur et Xoandao
- fig. 21 : extrait du catalogue Casa – photographie de pied de parasol en Kempas

fig. 22 : extrait du catalogue Nomadis – photographie d’une étagère en acacia massif

fig. 23 : extrait du catalogue Nomadis – photographie d’un buffet en mindy massif

fig. 24 : extrait du catalogue Nomadis – photographie d’un canapé en rotin et pieds en manguier

Tableaux

Tableau 1 : classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis sur leurs sites Internet

Tableau 2 : classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis sur teck

Tableau 3 : les essences les plus vendues après le teck

Tableau 4 (en annexe 6) : classement des distributeurs en fonction des renseignements fournis sur les essences secondaires

ANNEXES

ANNEXE 1 – fiche d'enquête des amis de la terre	p. I
ANNEXE 2 – fiche d'enquête lors des visites chez les distributeurs.....	p. II
ANNEXE 3 – questionnaire envoyé par mail	p. IV
ANNEXE 4 - extrait du dossier de Presse « Ces boutiques qui gâchent la forêt – action le 4 juin à Paris » par les Amis de la Terre.....	p. V
ANNEXE 5 - extrait du site Internet Casa.....	p. VII
ANNEXE 6 – tableau de résultat des distributeurs vendant des essences secondaires	p.XI

Annexe 2 – Fiche d'enquête lors des visites chez les distributeurs

Nom de l'enseigne
 Adresse.....
 Date de la visite

Observations globales :

✚ **Essences de bois** principalement et secondairement utilisées pour fabriquer le mobilier de jardin vendu

Essence Principale	Pays d'origine	Type de label
Essences secondaires	Pays d'origine	Type de label

Sur l'étiquette :

	Oui/Non	Quel est il
Nom du bois		
Nom latin		
Origine du bois (plantation/forêt naturelle)		
Age des arbres		
Pays d'origine		
Label présent		

Questions au(x) vendeur(s) :

- 1) Pourriez vous indiquer le **nom latin** et/ou l'**appellation commerciale** de cette / ces essences ?

- 2) Le bois utilisé provient t'il de **plantations**, ou s'agit-il de **forêts naturelles** ?

- 3) Connaissez vous l'**âge des arbres** exploités ? Quel est il ?

- 4) Quel est le **pays d'origine** d'où provient le bois utilisé ?

- 5) Le bois est il **écocertifié** ? Quel est le **label environnemental** ?

- 6) Pensez vous que l'exploitation de forêts pour la fabrication du mobilier de jardin pourrait engendrer une éventuelle **déforestation** ?

- 7) Comment un client pourrait-il avoir la certitude que la forêt d'où provient ce bois est **bien gérée** ?

- 8) Savez vous si les **ouvriers** forestiers, des usines et/ou des ateliers sont **bien payés** ?

- 9) Qui sont les **producteurs** ?

Annexe 3 – Questionnaire envoyé par mail

Je suis actuellement étudiante en quatrième année à l'ESA, Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, et suis intéressée par la commercialisation de bois tropical.

Dans le cadre d'une étude optionnelle pour mon école, j'aurais souhaité avoir quelques informations sur le type de bois qui est utilisé pour fabriquer le mobilier de jardin. Ainsi j'espère que vous pourrez m'aider en répondant à un maximum des questions suivantes :

1) Quelle est l'essence de bois principalement utilisée pour fabriquer le mobilier de jardin vendu

.....

2) Quelles sont les essences secondairement utilisées

.....

3) Pourriez vous indiquer le nom latin et/ou l'appellation commerciale de cette / ces essences ?

.....

4) Le bois utilisé provient t'il de plantations, ou s'agit-il de forêts naturelles ?

.....

5) Connaissez vous l'âge des arbres exploités ? Quel est il ?

.....

6) Quel est le pays d'origine d'où provient le bois utilisé ?

.....

7) Le bois est il écocertifié ? Quel est le label environnemental ?

.....

8) Pensez vous que l'exploitation de forêts pour la fabrication du mobilier de jardin pourrait engendrer une éventuelle déforestation ?

.....

9) Comment un client pourrait-il avoir la certitude que la forêt d'où provient ce bois est bien gérée ?

.....

10) Savez vous si les ouvriers forestiers, des usines et/ou des ateliers sont bien payés ?

.....

11) Qui sont les producteurs ?

.....

Annexe 4 – Extrait du site Internet Casa

Le bois dur est plus durable chez Casa

- durable pour votre jardin
- durable pour les forêts

Dans l'assortiment Casa vous trouvez plusieurs séries de meubles de jardin en bois dur. Le bois dur est connu pour sa résistance et sa durabilité. Quels types de bois trouvez-vous chez Casa ? Et quelle est leur durabilité ? Vous trouverez plus d'information ci-dessous. Le terme « durabilité » peut également se référer à l'exploitation des forêts où la protection et la conservation des forêts au niveau mondial sont très importantes. Nous vous donnons aussi plus d'information à ce propos.

Espèces de bois dur dans l'assortiment Casa et leur durabilité

nom courant	nom botanique	durabilité (*)	catégorie (**)	poids/m ³ (***)
Balau	Shorea	très durable	2	970kg/m ³
Xoan Dao	Pygeum arboreum	durable	3	581kg/m ³
Parana Balau	Eucalyptus grandis	durable	3	650kg/m ³
Greenheart	Ocotea rodiaei	très durable	1	970kg/m ³
Kapur	Dryobalanops beccarii	durable	3	720kg/m ³

(*) durabilité: résistance aux moisissures et aux insectes

(**) catégorie

- catégorie 1 et 2 = 40 à 50 ans en plein air
- catégorie 3 et 4 = 10 à 20 ans en plein air
- catégorie 5 = jusqu'à 5 ans en plein air

(***) poids/m³: densité du bois

Tous les meubles de jardin de Casa appartiennent donc aux catégories “très durable” ou “durable” et se portent garants pour beaucoup (des dizaines) d'années de plaisir dans votre jardin ou sur votre terrasse.

Il n'y a aucune différence dans le traitement ou l'entretien des différentes espèces de bois dur.

Durabilité pour les forêts

Presque tous les meubles de jardin Casa de cette saison sont fabriqués en bois dur Eucalyptus **certifié FSC** (FSC = Forest Stewardship Council).

FSC est une association internationale à but lucratif fondée en 1993, soutenue par des mouvements écologistes et d'autres associations qui s'engagent à améliorer l'exploitation des forêts sur le plan mondial. Cela veut dire que cette organisation s'oppose à l'abattage sauvage des forêts tropicales et promeut une exploitation de forêts où de nouveaux arbres sont plantés continuellement.

Aux meubles Casa du logo FSC est attaché une petite brochure avec plus d'information sur FSC. Comme indiqué dans la brochure, au moins 70% du bois provient de forêts qui sont gérées selon les normes écologiques, sociales et économiques déterminées par le Forest Stewardship Council A.C. (FSC). En principe, l'origine du bois peut être tracée.

Si vous achetez des meubles de jardin Casa avec le logo FSC, vous contribuez à la protection et la conservation des forêts tropicales. Vu que nous voulons soutenir la conscience écologiste de nos clients, la marque FSC n'a pas augmenté les prix de nos produits. Pour plus d'information, surfez à www.fsoax.org ou www.fscnl.org. [...]

Annexe 5 : extrait du dossier de Presse « Ces boutiques qui gâchent la forêt – action le 4 juin à Paris » par les Amis de la Terre

Dossier de presse

**Ces boutiques qui gâchent la forêt –
action le 4 juin à Paris | mai 2005**

Contacts presse :

Sylvain Angerand
Tél : 33 (0)1 48 51 18 94
foret@amisdelaterre.org
Bruno Ballet
Tél. : 33 (0)1 40 30 52 34

Sommaire

Tristes tropiques | 2
Une action de sensibilisation | 3
Bois locaux et bois tropicaux certifiés FSC | 5
Du local à l'international | 6
Penser globalement, agir localement | 7
Actions en cours | 8
Agir sur le quotidien écologique parisien | 9



**Les Amis
de la Terre**

Les Amis de la Terre
28 rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil
tél. 33(0)1 48 51 32 22 – fax. 33(0)1 48 51 33 28
www.amisdelaterre.org